

AVANT-PROPOS

La direction des Archives apporte son concours à la connaissance de l'histoire de la diplomatie française pendant la Seconde Guerre mondiale par la collecte et la communication des documents dont elle assure la conservation mais aussi par l'édition de documents.

Ainsi la publication, dans la collection des *Documents diplomatiques français*, de six volumes de la série 1939-1944, sous la direction du Pr André Kaspi, est une contribution majeure pour les années 1939-1941. Les dépêches, les télégrammes, les notes et les comptes rendus des diplomates d'alors, témoignent de ces semaines dramatiques qui ont suivi l'entrée en guerre de la France. Les armistices signés le 22 janvier 1940 avec l'Allemagne, d'une part, et le 27 janvier avec l'Italie, d'autre part, ont fait l'objet d'un volume particulier qui révèle le détail des négociations et donne accès à l'intégralité des textes des deux conventions.

Celles-ci fixent le cadre des relations du gouvernement français avec l'Allemagne et l'Italie. Conformément aux dispositions des articles 2 et 3 de la convention du 22 juin, une large partie du territoire français, au nord et à l'ouest d'une ligne tracée sur une carte annexe, est occupée immédiatement par les troupes allemandes où le Reich allemand exerce tous les droits de la puissance occupante tandis que le gouvernement de l'État français s'engage à faciliter la mise en exécution des réglementations relatives à l'exercice de ces droits, avec le concours de l'administration française. L'État français, contraint de rompre progressivement les relations diplomatiques avec des pays traditionnellement alliés de la France, ne dispose que d'une liberté très limitée en matière de politique étrangère. La rupture des relations diplomatiques avec les États-Unis en novembre 1942, suivis par le Canada et un grand nombre de pays d'Amérique latine, amplifie le déclin progressif de l'autorité du gouvernement de Vichy dont les représentations diplomatiques se heurtent aux défections successives de leur personnel.

Du Proche-Orient à l'Amérique latine, les autorités de Vichy constatent la progression sur la scène internationale de la « dissidence », le mouvement de la France libre dont le général de Gaulle a affirmé dès l'origine qu'il constituait le représentant légitime de la France. L'embryon d'une diplomatie européenne s'est ainsi formé à Londres avec les gouvernements en exil. Si la France libre a été reconnue officiellement par le Royaume-Uni et a noué des contacts avec Moscou, les rapports avec les États-Unis, malgré leur rupture avec Vichy en novembre sont restés difficiles jusqu'à la reconnaissance par ceux-ci du comité français de Libération nationale, le 28 août 1943.

Au sein du Comité français de libération nationale, issu le 3 juin 1943 de la fusion du Comité national français de Londres, dirigé par le général de Gaulle, et du Commandement en chef français civil et militaire d'Alger, dirigé par le général Giraud, le commissariat aux Affaires étrangères voit ses effectifs croître et sa représentativité s'étendre à mesure que les pays étrangers acceptent de recevoir ses missions permanentes.

Le présent ouvrage nous invite à découvrir, à travers la correspondance des chefs de postes diplomatiques de l'année 1943, comment, à partir de leurs pays de résidence, ils ont perçu l'évolution de la situation internationale, ont informé de leurs contacts avec les

autorités de ces pays de résidence, de l'état de l'opinion publique et enfin ont rendu compte de leurs activités.

Cette correspondance fournit aussi des informations sur l'organisation et le fonctionnement des postes diplomatiques, la multiplication des défections du personnel et sur les contacts des diplomates de Vichy avec les alliés de l'Axe mais aussi les autorités de Londres et d'Alger.

Enfin, elle met en lumière un certain nombre de figures de diplomates, comme celle de Paul Morand, pleinement engagé dans la collaboration, ou d'autres moins connues tels Jacques Truelle, chef de légation à Bucarest, et son numéro deux Henry Spitzmuller, Christian Vaux de Carra, chef de légation à Stockholm, Xavier de Laforcade, chef de légation à Dublin, qui rejoignent progressivement la France libre mais aussi des personnalités du monde universitaire comme Paul Rivet ou Jacques Soustelle qui ont exercé une influence déterminante en Amérique du Sud.

Nicolas Chibaeff

Directeur des Archives diplomatiques